

Procès-verbal n° 14

Séance du CET du : 06.05.2025 de 19h35 à 21h40
Lieu : Restaurant scolaire du Collège de Court-Champ
 Echallens

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
	Bürki Fabienne	Directrice des secteurs d'accueil du réseau de l'EFAJE	P
	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Dubach Valentin	Délégué politique	P
3.	Isaaaz Annelise	Déléguée politique	E
4.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique	P
5.	Masala Stéphanie	Délégué politique	P
6.	Schmid Céline	Déléguée politique	P
7.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique	P
8.	Wegmann Christophe	Délégué politique	P
9.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	P
10.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
11.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
12.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EEG	P
13.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante	BPJ bureau du CET
14.	Jaquemet Marianne	Enseignante	VLT/PP
15.	Du Bois d'Aische Yves	Enseignant	P
16.	Roubaty Raphaël	Enseignant	P
17.	Delay Aline	Parent d'élève	P
18.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève	E
19.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève	P
20.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève	EEG bureau du CET
21.	Méan Marie	Parent d'élève	E
22.	Moret Céline	Parent d'élève	P
23.	Cagneau Crystel	Parent d'élève	P
24.	Bonnet Elisabeth	Parent d'élève	P
25.	Brocard-Guinhard Céline	Société civile	VLT/PP
26.	Gavillet Line	Société civile	P
27.	Adamina Yael	Société civile	E
28.	Mathey François	Société civile	P
29.	Simon Olivier	Société civile	VLT/PP
30.	Simonneau Maité	Société civile	E
31.	Tenthorey David	Société civile	P
32.	Zucco Aurélie	Société civile	E

Rédactrice : Jessica Biasotto Calcagno, secrétaire du CET

Légendes : P = présent / E = excusé / A = absent **VLT/PP** = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
BPJ = Bercher – Plateau du Jorat
ETS = Echallens – Trois-Sapins
EEG = Echallens – Emile Gardaz

Ordre du jour modifié

- 1.** Accueil
- 2.** Appel - liste de présence
- 3.** Approbation de l'ordre du jour
- 4.** Adoption du PV de la séance du 12.11.2024
- 5.** Communications de la Présidente
- 6.** Information et communication :
 - a.** Quart société civile
 - b.** Quart parents
 - c.** Quart politique
 - d.** Quart école
- 7.** Point groupes de travail en cours
 - a.** Journée de la Mobilité douce à l'Ecole 2025
- 8.** Compte 2024 et budget 2025-2026
- 9.** Etablissement secondaire des Trois-Sapins : Fête 50 ans des Trois-Sapins
- 10.** Divers et propositions individuelles

La séance débute à 19h35, elle est ouverte par la Présidente.

De /Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste de présence <p>La Présidente ouvre la séance à 19h35. Elle souhaite la bienvenue pour cette première séance de l'année 2025. La séance de février avait été annulée car il n'y avait pas de points spécifiques mis à part l'approbation du PV.</p> <p>La Présidente passe la parole à N. Viguet pour la présentation des lieux. Il nous souhaite la bienvenue et nous transmet des informations sur le site (le nombre d'élèves, la présentation des bâtiments et des lieux, les terrains qui viennent d'être inaugurés, le projet du futur gymnase, ...).</p> <p>La Présidente passe la parole à la secrétaire pour l'appel.</p> <p>Présents à l'appel : 26 personnes</p> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.</p> <p>La Présidente informe que le CET est complet et qu'il y a des nouveaux membres. Elle propose de faire un tour de table et de se présenter par quart.</p>	
3. Approbation de l'ordre du jour <p>La Présidente demande aux membres s'ils ont tous reçus la convocation de cette séance et informe qu'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.</p> <p>Annonce de la modification de l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Supprimer le point 10 qui était : « Demande pour l'octroi d'un ½ jour de congé du CET pour l'établissement secondaire des Trois-Sapins. <p>➤ Décision : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité avec 2 abstentions et donc approuvé tel que présenté.</p>	
4. Adoption du PV n°13 de la séance 12.11.2024 <p>La Présidente demande s'il y a des propositions de modification à faire pour le PV n° 13 du 12 novembre 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun membre ne se manifestant, la Présidente propose de passer au vote. <p>➤ Décision : Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 est accepté à la majorité avec 6 abstentions.</p>	

5. Communications de la Présidente

Décompte des indemnités

La Présidente présente les documents via PowerPoint. Elle explique qu'il n'y a pas de changement par rapport à l'année passée. Il y a la marche à suivre pour remplir le document Excel pour les indemnités. Il faudra remplir les cellules:

- noter le compte bancaire pour les nouveaux membres
- noter s'il y a eu des changements dans les données personnelles ou bancaires
- noter les km et les séances

La Présidente demande que les responsables de groupe de travail envoient le document de liste de présence à l'adresse du CET.

-> Les documents seront transmis par mail par la Présidente ou la secrétaire

Le délai de la remise des documents **sera fin juin**. Ceux-ci seront contrôlés puis envoyés à l'ASIRE pour le paiement qui aura lieu au mois de juillet.

-> Transmettre les dates des CET par mail aux membres

Date des prochains CET

Le prochain CET aura lieu **le 19 novembre 2025**. Les futures dates des CET vont seront remis par mail dès que possible. La Présidente va regarder avec les Directeurs.

En 2026, il y aura des changements au niveau des quarts politiques et parents car nous serons dans une année électorale.

Fin de la séance : une verrée

A la fin de la séance, il y aura une verrée de départ pour remercier A. Isaaz et N. Viguet qui quittent le CET.

Invitation aux promotions des TS : le 27 juin 2025

Nous avons reçu à ce jour, une invitation pour les promotions des TS. La Présidente demande si des membres seraient intéressés à représenter le CET. Il y a plusieurs plages horaires possibles.

Ch. Wegmann informe qu'il sera présent le matin en tant que parent. Il peut également représenter le CET.

-> La Présidente va transmettre à M. Jaquemet les horaires.

M. Jaquemet serait intéressée également. La Présidente va lui transmettre les horaires.

6. Information et communication

a. Quart société civile

La Présidente cède la parole à O. Simon qui présente Madame Fabienne Bürki qui va le remplacer au sein du CET pour représenter l'EFAJE. F. Bürki est la Directrice des secteurs d'accueil.

La Présidente remercie O. Simon et souhaite la bienvenue à F. Bürki.

b. Quart parents

C. Moret informe qu'une séance avec les parents aura lieu en septembre ou octobre prochain. Le thème sera les devoirs. Elle a approché C. Brocard-Guinichard pour être intervenante. Une rencontre aura lieu prochainement pour l'organisation.

Les Directeurs S. Amaudruz et J. Bertholet informent C. Moret qu'en septembre et octobre, il y aura les séances d'informations avec les parents et que novembre serait peut-être mieux.

C. Moret les remercie et va prendre contact avec S. Amaudruz ou sa secrétaire pour connaître les agendas.

La Présidente informe que cette année 2024-2025, il n'y aura pas eu d'assemblée de parents. Elle explique qu'en plus de la séance de novembre, il y sera nécessaire d'organiser en mars 2026, une séance pour les élections du Quart parents pour la nouvelle législature (2026-2031).

- C. Brocard-Guinichard demande combien de séance le Quart parents devrait faire par année ?
- La Présidente informe que c'est une séance par année.

- C. Moret demande comment cela se passe pour les flyers pour présenter le CET ?
- La Présidente lui informe qu'elle va regarder avec l'ASIRE.

- L. Gavillet demande comment cela se passe pour l'organisation pour la séance d'élection pour le Quart parents ?
- La Présidente informe que ce n'est pas forcément le quart politique qui organise cette séance mais le Quart parents. Lors de la mise en place du nouveau CET en 2021, cela avait été fait la première fois par l'ASIRE.

- N. Viguet demande quels quarts doivent être réélus ?

-> La
Présidente va
regarder pour
les flyers avec
l'ASIRE

- La Présidente répond que c'est le Quart parents et politique.

c. Quart politique

La Présidente passe la parole à S. Masala pour se présenter.

S. Masala est Conseillère Communale à Goumoens-la-ville depuis 2021. Elle a deux enfants.

La Présidente lui souhaite la bienvenue.

La Présidente excuse A. Isaaz qui est malheureusement absente ce soir. A. Isaaz va quitter ses fonctions politiques fin juin. Elle l'a remerciée personnellement pour tout ce qu'elle a fait pour le CET.

La Présidente passe la parole à C. Wegmann. Il nous informe que le Conseil Intercommunal a voté le **25 février 2025** et le **29 avril 2025** pour les crédits suivants :

- la modernisation de la caravane dentaire
- une extension au bâtiment 4 du Collège des TS
- le change de luminaires, du tableau général et divers travaux sur le site des TS
- le projet d'une extension au Collège de Poliez-Pittet.

Il y a encore des discussions entre le Conseil Intercommunal et la Commune de Poliez-Pittet concernant le projet ci-dessus.

La Présidente passe la parole à V. Dubach. Il nous informe que :

- Les comptes et le rapport de gestion ont été acceptés à l'unanimité.
- La commission de gestion a eu un questionnement sur la somme qui reste pour les activités parascolaires qui n'a pas été utilisées. De ce fait, V. Dubach présente la demande de la commission de gestion au CET avec ces trois options :

1. Créer une commission spécifique
2. Mettre en place une liste du nombre d'activités effectuées
3. Ne rien faire

V. Dubach est d'avis de ne rien faire.

La Présidente informe qu'il reste environ 8% du budget et propose aux Directeurs de prendre la parole.

- J. Bertholet informe que 92% du budget est dépensé pour les sorties, les activités, les spectacles, les camps ou encore les kilomètres de Lausanne. Il faut savoir que certaines activités ne coûtent pas beaucoup. Il y a de la diversité, du sens et de l'investissement des enseignants. Les budgets sont répartis dans les projets, certaines classes n'utilisent pas tout. Il y a également la problématique sur les remboursements en décalage comme le J+S ou le projet d'échange « Movetia ».
- S. Amaudruz rajoute que depuis le COVID, on pense autrement. L'argent a pu être utilisé pour d'autres besoins. Ex. pour l'achat de matériel pour le ski de fond ou pour la grimpe au lieu de faire de la location. Il faut faire confiance aux directeurs.
- J. Thévenaz transmet que l'ASIRE a un suivi, une personne transmet au fur et à mesure les dépenses à l'école.
- D. Jacot-Descombes explique que les enseignants font de leur mieux pour effectuer des sorties/activités et enseigner aux élèves. Il faut suivre le programme.
- M. Jaquemet rajoute que beaucoup de choses ne se voient pas. Il y a beaucoup de sorties qui ne coûtent rien comme par exemple « Vaud générations Champions ».
- R. Roubaty rajoute qu'en dehors de l'enseignement, il fait une vingtaine d'activités comme les joutes, la prévention routière, la JOM...
- Ch. Wegmann rappelle que le budget pour les sorties est pour aider les enseignants d'avoir des moyens pour faire des activités. Le Conseil Intercommunal aimerait être au plus près du budget. Il dit qu'il est d'accord avec V. Dubach de ne rien faire.
- R. Roubaty rajoute qu'avec les offres des CFF, les trajets sont réduits.

La Présidente remercie tout le monde pour leur échange. Pour reprendre la demande présentée par V. Dubach concernant la mission du CET de poursuivre cette thématique est :

➤ **La Proposition 3 : Ne rien faire. Acceptée à l'unanimité.**

C. Moret informe que le sujet de la cantine scolaire a aussi été abordé au sein de la commission de gestion du Conseil Intercommunal de l'Asire suite à des mécontentements relaté au sein de cette commission.

La Présidente informe qu'il y avait eu un groupe de travail organisé en son temps par le CET SUD. En 2022, lors de la mise en place du nouveau CET, les membres n'ont pas souhaité reprendre cette thématique car il n'y avait pas de mécontentements.

En 2025, le CET souhaiterait-il reprendre ce projet ?

Discussion collégiale entre les membres : V. Dubach, D. Jacot-Descombes, Ch. Wegmann, P. Farina, C. Cagneau, C. Milian-Chappuis, S. Amaudruz, S. Masala, E. Bonnet, M. Jaquemet et J. Bertholet sur les points suivants :

- Le prix des repas

- Sur les goûts différents entre enfants et adultes
- Sur les besoins spécifiques des enfants
- Sur la diversité des repas qui est suivi par une diététicienne
- Sur la difficulté pour la gestion des grosses productions de repas
- Sur une éventuelle demande à transmettre aux délégués des élèves
- Sur un éventuel questionnaire à refaire

Pour conclure, la Présidente demande aux membres si le CET veut réactiver un groupe de travail ou traiter la thématique en plus de ce qui est déjà mis en place par l'ASIRE ?

- **Les membres refusent de traiter cette thématique avec 10 contres et 9 abstentions.**

d. Quart école

La Présidente nous transmet que N. Viguet va quitter sa fonction de directeur de l'établissement Emile Gardaz à Echallens et donc le CET. Ce point sera repris plus loin.

J. Bertholet nous transmet qu'il y a eu des pertes sur le budget de la DGEO. Il y a des inquiétudes sur les moyens nécessaires pour les enfants à besoins particuliers. Des propositions sont faites mais il y a encore des incertitudes. Encore en discussion.

N. Viguet nous transmet que c'est la même chose pour lui.

7. Point groupes de travail en cours

a. Journée de la Mobilité douce à l'école 2025

La Présidente nous transmet les informations suivantes :

- Le groupe de travail va se remettre en route.
- La journée sera le **19 septembre 2025**. Merci d'agender la date.
- Un courrier va être envoyé prochainement aux Communes.
- Il y aura la possibilité pour les enseignants de proposer aux élèves de participer à « Walk to school ».
- Il y aura des activités – cartographies.
- Il y aura de nouveau la distribution des petits pains.

-> La
Présidente va
envoyer un
mail aux
membres.

La Présidente va solliciter les membres du CET pour aller sur les différents sites primaires (17). Un mail va être envoyé prochainement.

8. Compte 2024 et budget 2025-2026

La Présidente présente les comptes via PowerPoint.

Comptes

• Comptes validés au CI de l'ASIRE le 29 avril 2025

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1030 CONSEIL D'ETABLISSEMENT			
1030.3003 Jetons de présence	11'985.00	12'000.00	15'340.00
1030.3011 Salaire secrétaire	3'000.00	3'000.00	3'000.00
1030.3030 Assurances sociales (AVS. Al. etc)	412.57	650.00	781.35
1030.3050 Assurances accidents et maladie	40.50	50.00	49.95
1030.3069 Remboursement de frais	1'811.45	2'500.00	1'824.28
1030.3101 Imprimés et fournitures de bureau	578.03	1'000.00	1'390.15
1030.3109 Projet CET	7'143.10	9'000.00	8'420.07
1030 CONSEIL D'ETABLISSEMENT	24'970.65	28'200.00	30'805.80

Rappel Budget 2025

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
1030 CONSEIL D'ETABLISSEMENT			
1030.3003 Jetons de présence	15'500.00	12'000.00	15'340.00
1030.3011 Salaire secrétaire	3'000.00	3'000.00	3'000.00
1030.3030 Assurances sociales (AVS. Al. etc)	800.00	650.00	781.35
1030.3050 Assurances accidents et maladie	50.00	50.00	49.95
1030.3069 Remboursement de frais	3'000.00	2'500.00	1'824.28
1030.3101 Imprimés et fournitures de bureau	1'500.00	1'000.00	1'390.15
1030.3109 Projet CET	10'000.00	9'000.00	8'420.07
1030 CONSEIL D'ETABLISSEMENT	33'850.00	28'200.00	30'805.80

Budget année scolaire 2024-2025

Budget 2025 :	1030 Conseil d'établissement		33850
	1030.3003 jetons de présence	15500	
	1030.3011 salaire secrétaire	3000	
	1030.3030 assurances sociales	800	
	1030.3050 Assurances acc.mal.	50	
	1030.3069 remboursement de frais	3000	
	1030.3101 Imprimés et fournitures de bureau	1500	
	1030.3109 Projets CET	10 000	

Budget année scolaire 2025-2026

Projets du CET 2025-2026

Projet	Budget 2024-2025	Validé par le CET
Journée à pied à l'école : édition 2025	Frs. 5 500.-	
Bourlatsaski	Frs. 600.-	
Participation Formation JS	Frs. 1000.-	
Assemblée Parents 2025 / Élections 2026	Frs. 2000.-	
Prix Promotion 2025 : Prix du CET pour ES Bercher et Trois-Sapins	Frs. 200.-	
Soutien Projet Précarité menstruelle 2025-2026 ?	Frs. 300.-	
Fête 50 ans Etablissement secondaire TS 2026	Frs. 1000.-	
Soutien à la formation	Frs. 2000.-	
Autres projets durant l'année scolaire 2025-2026	Frs. 1200.-	
Total de	Frs. 13 800.-	

Remarques :

- Les projets étaient au calme, il risque d'avoir peu de dépenses.
- Le CET n'a pas été sollicité pour le projet « précarité menstruel » tel que mis au budget.
- N. Viguet informe qu'un projet sur Emile Gardaz comme un petit festival va avoir lieu.
- Ch. Berdoz informe qu'il y aura le forum des métiers avec M. Chablais le 11 novembre 2025.
- La Commune de Montanaire participera peut-être cette année grâce à V. Dubach
- C. Milian-Chappuis demande si des communes ont souhaité payer les petits pains ?
- La Présidente lui transmet que c'est le CET qui a toujours payé les petits pains jusqu'à présent. Personne ne sait encore proposé de les prendre en charge.

-> S. Amaudruz va regarder avec Mme Bornet-Jaunin et faire le lien avec le CET

➤ Décision : Le budget est accepté à l'unanimité

9. Etablissement secondaire des Trois-Sapins : Fête 50 ans des Trois-Sapins

S. Amaudruz nous informe que :

Le samedi 9 mai 2026

Jour festif : Animations et journées avec les élèves.

Dès 18h00, ouvert au public.

➔ Le Comité va approcher le CET

➔ En attente du budget de l'ASIRE

S. Amaudruz explique que le point 10 qui était mis à l'ordre du jour concernant la : « Demande pour l'octroi d'un ½ jour de congé du CET pour l'établissement secondaire des Trois-Sapins » a été enlevé car le Conseil de Direction a proposé de mettre la semaine spéciale avant et juste après la fête.

- F. Mathey a demandé combien de temps après la fête les examens auront-ils lieus ?
- S. Amaudruz a répondu environ 3 semaines.

10. Divers et propositions individuelles

- J. Bertholet annonce qu'une manifestation aura lieu les **29-30 mai 2026** sous forme de festival sur le site de Poliez-Pittet.
- N. Viguet annonce que la fête d'Emile Gardaz aura lieu **le 30 mai 2026**.

Date de la prochaine séance

- Mercredi 19 novembre 2025, à 19h30, au collège de Poliez-Pittet

La Présidente conclut la séance en remerciant les membres pour leur attention et leur participation. Elle remercie tout particulièrement A. Isaaz et N. Viguet pour les remercier pour ces années de collaboration et leur engagement au CET.

N. Viguet fait un discours de départ. Il explique son parcours et remercie le CET pour ces années de collaboration.

Une verrée est proposée.

Annexe :

-
La séance est levée à **21h40**.

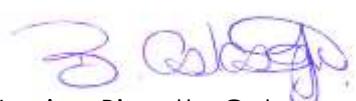
Prochaine réunion fixée **le mercredi 19 novembre 2025** à 19h30, à Poliez-Pittet.

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil des Etablissements de l'ASIRE



Christine Trenz Magnin
Présidente



Jessica Biasotto Calcagno
Secrétaire